

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Conseil municipal du 29 mai 2012 à 20 H 30.**

**Présents :**

- Claude CHAPON – Jean-Pierre CORDIER
- Didier PAGES - Myriam ROQUIER- - Béatrice MAHE
- Serge BASTIDE - Mireille SERRE
- Nathalie PICHON donne son pouvoir à Claude CHAPON
- Jean Marc VERDEILHAN donne son pouvoir à Didier PAGES
- Corine MAGNIER donne son pouvoir à Béatrice MAHE

***Ordre du jour***

- Approbation du dernier compte rendu.
- Entretien avec Mme Florence CHOQUET du Syndicat du Galeizon concernant le programme OCAGER (OCAGER = (Opération Concertée d'A ménagement et de Gestion de l'Espace Rural)
- Election législatives des 10 et 17 juin 2012. Présence des élus
- Questions diverses

**- Questions diverses.**

**Ouverture de séance**

Approbation du **dernier compte rendu**. Approuvé à l'unanimité

***Ordre du jour***

- Entretien avec Mme Florence CHOQUET du Syndicat du Galeizon concernant le programme OCAGER (OCAGER (Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural)
- Election législatives des 10 et 17 juin 2012. Présence des élus

**- Questions diverses.**

- 1 - Elections législatives des 10 et 17 juin 2012. Calendrier de

présence des élus. Absence du Maire pour raison de santé.

2 - Point Multiservices. Le point sur les différents contrôles de sécurité. Contrôle de la SOCOTEC le 20 avril 2012.

Notre établissement peut recevoir un effectif public de 64 personnes.

Classé en 5<sup>ème</sup> catégorie – Activité Bar, restaurant, épicerie ne nécessite pas le passage de la commission de sécurité. Chaque artisan doit produire un certificat de conformité par rapport aux travaux réalisés.

La société LAMBERTIN, installateur de la cuisine doit par ailleurs effectuer un contrôle de ses matériels chaque année.

Deux extincteurs sont nécessaires – (selon responsables de sécurité incendie groupement Sapeurs pompiers)

1 ext. CO2 de 2 kg à proximité du tableau électrique

1 ext à eau pulvérisé de 6 Kg dans la table

Point multiservices Contrat portant autorisation d'occupation du domaine public. Non constitutif de droit réel = signature contradictoire avec Mme Yannick GUERIN, gérante et remise de la caution (chèque) le 31 mai 2012.

Une réunion avec la gérante aura lieu prochainement.

5 – Logement communaux- Le logement de la gérante, au dessus du PMS est en cours de réfection par les employés communaux.

Reste à déterminer d'ici l'automne le moyen de chauffage le mieux adapté.

- Le logement de Mandajors est à repeindre entièrement. A traiter avant, une infiltration dans la toiture, dans la chambre côté route et surtout la remise à niveau du réseau d'eau (soudures et protection contre le gel) prévoir un robinet pour le bas.

6 – L'aire de stockage des ordures ménagères et des bornes de tri sélectif devrait être déplacée semaines 22 ou 23 vers le parking nécessité d'informer la population.

**Vu par nous, Maire de la Commune**

**De SAINT PAUL LA COSTE**

**Pour être affiché le 1<sup>er</sup> juin 2012 à la porte de la mairie**

**Conformément à l'article L.2121-25 DU Code Général des Collectivités Territoriales**

**À SAINT PAUL LA COSTE.**